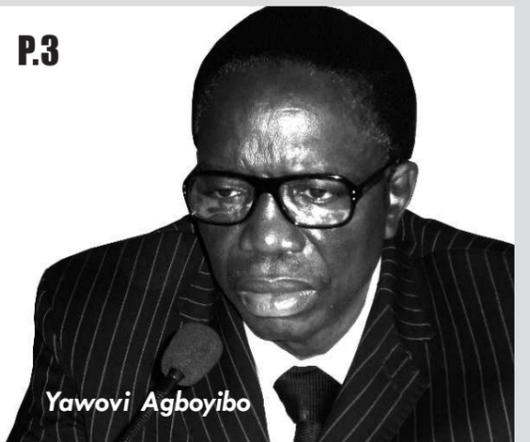


Présentations de vœux au président de la République

Passage du corps diplomatique aujourd'hui P.3

Réformes politiques au Togo Me Yawovi Agboyibo met à nu la duplicité des leaders du CAP 2015



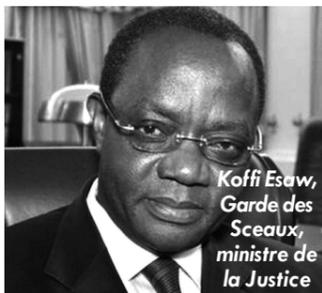
Développement à la base

Victoire Tomégah-Dogbé fait le bilan de son ministère P.5



Victoire Tomégah-Dogbé

Modernisation de la justice P.4



Kofi Esaw,
Garde des
Sceaux,
ministre de
la Justice

Le projet « Appui à l'accès au droit et à la justice » en exécution

2030

Le Togo Emergent à travers deux sites internet P.4



Kako Nubukpo, Ministre en
charge de la Prospective



Charles Gafan, PDG du
groupe Bolloré-Togo

ARCHIBAT-Togo / Edition 2 Le lancement officiel, c'est cet après-midi P.7

Faits de société

Quand une affaire de dot vire à une tentative d'escroquerie P.6

Nul n'ignore que le paiement de la dot est un passage obligé pour tout homme qui veut avoir la main d'une fille. Si c'est vrai que la composition de la dot diffère d'une communauté à une autre, c'est aussi vrai que des familles, de nos jours, versent dans l'exagération obligeant les hommes à considérer la dot comme un véritable fardeau surtout quand ils n'ont pas les moyens financiers suffisants.

Ligue des champions : saison 2014 - 2015 P.7 Calendrier complet des huitièmes de finale

Coaching et développement personnel L'IFT-2C s'installe au Togo

Découvrir la puissance de la Programmation Neuro Linguistique (PNL) en termes de développement personnel et de communication interpersonnelle. Pour ce faire vous devez aborder des outils pour votre évolution personnelle, sociale et professionnelle ; la gestion de votre stress, difficultés relationnelles, conflits, manque de confiance, tension intérieure, communication efficace ; le développement de vos facultés d'apprentissage, d'enseigne-

ment, d'implication individuelle et collective... ; la clarification de vos projets et d'objectifs spécifiques (construction de vie personnelle, confiance, détermination, charisme, aisance, simplicité).

C'est dans cette optique, que s'installe au Togo l'Institut Franco-Togolais de Communication et de Coaching (IFT - 2C). Une œuvre de M. Arnold Elatsé AHADJI, qui est une référence en la matière. Il exerce depuis 25 ans en France. Il veut mettre son expertise et

son expérience au profit des modules qui seront enseignés dans cette école. L'évènement a été annoncé le jeudi 11 décembre 2014 à Lomé par l'intéressé.

Base en PNL, Technicien en PNL, Praticien PNL et Maître Praticien en PNL sont l'essentiel du programme qui livré lors des formations. Les dites formations qui se dérouleront sur trois ou plusieurs jours. Pour plus d'informations visitez le site www.ift-2c.com

La rédaction

Remédier aux problèmes liés à la pénurie d'eau

Le PNJE - Togo est né

Dans le monde 800 millions de personnes dont 300 millions en Afrique n'ont pas accès à l'eau potable et 2,6 milliards de personnes dont 583 millions en Afrique n'ont pas accès à un service d'assainissement de base ; plus de 2000 enfants meurent tous les jours suite à des maladies liées à l'utilisation d'une eau de mauvaise qualité. Si rien n'est fait, de graves problèmes (difficulté de ravitaillement en eau douce, conflits entre les états ayant des ressources communes) risquent de se poser dans un futur proche. Au Togo, la situation n'est pas pas meilleure ; seul 43% de la population a accès à l'eau pota-

ble et plus de 60 % ne dispose pas de services d'assainissement adéquats avec des disparités entre milieu rural, semi-urbain et urbain.

Afin d'éviter cette situation des jeunes se sont réunis pour réfléchir sur les voies et moyens pour éradiquer le mal. C'est à travers l'installation d'un Parlement National de la Jeunesse pour l'Eau du Togo (PNJE - Togo). « **Tous unis pour l'Eau et l'assainissement au Togo : le Togo s'implique** », tel est le thème autour duquel, la centaine des jeunes venus des quatre coins du Togo ont planché les 11 et 12 décembre 2014 à Lomé.

Promouvoir d'une part la

coopération internationale autour de l'eau et d'autre part promouvoir au sein de la jeunesse, une élite citoyenne, engagée et soucieuse de la ressource Eau, est l'objectif cette rencontre. Sensibiliser 100 jeunes sur les questions liées à l'eau et à l'assainissement dans le monde et au Togo ; informer la jeunesse togolaise sur son rôle dans la résolution des problèmes liés à l'eau et à l'assainissement et de les outiller pour une telle mission ; présenter et d'adopter la proposition de la charte de PNJE sont entre autres objectifs spécifiques selon les responsables du PNJE- Togo.

Jean Claude HACHE

Cultrure

Le FESTEKPE à l'honneur pour la 7ème fois à Sokodé

Pour célébrer en beauté sa septième année d'existence, l'association Togo Culture Plus a annoncé jeudi son Festival national de de musique et de danses traditionnelles (FESTEKPE) qui va se dérouler les 12, 13 et 14 décembre prochains à Sokodé (ville située à 335 km au nord de Lomé).

Le thème retenu pour la célébration de ce festival est " la culture comme élément identitaire et facteur de développement ". Selon le coordinateur de l'association, Bachirou AYEVA, c'est un cadre pour l'association de développer les projets tournés vers les populations et une occasion de sensibiliser sur des projets d'intérêt divers.

Durant trois (3) jours à Sokodé, l'association va organiser des concours de danses, de contes autour d'un feu à l'honneur de treize (13) groupes artistiques ve-



nus de Tchaoudjo, d'Assoli, de Fazao et de Lomé.

La réalisation de cet ambitieux programme est soutenu par Mme Ilse Fliege, Consule honoraire de la République du Togo auprès des Etats fédérés allemands, notamment Schleswig-Holstein, Hambourg et Brême.

L'association Togo Culture Plus s'est alors engagée à travers la culture en Allemagne, à oeuvrer pour faire tomber la barrière des préjugés pour un meilleur rapprochement des différentes composantes de la société humaine.

afreepress

Forum des jeunes entrepreneurs Les gagnants sont connus dimanche



Photo de famille

La 2e édition du Forum des jeunes entrepreneurs a pris fin le dimanche 14 décembre 2014 à Lomé. Voici les lauréats de cette année :

- Artisanat : Atelier de styliste et modéliste

- Commerce : Cafétéria africaine
- Agriculture : Huile de neem
- Nouvelles Technologies : Navire

À bientôt, en 2015.

golfenews.info

Mieux être des syndiqués Les membres des syndicats de l'économie informelle renforcent leurs capacités

Les responsables des syndicats doivent défendre les intérêts de leurs membres. Leur seul désir est le bien et l'épanouissement de leurs membres. Et ces responsables ont besoin à leur tour d'être formés sur certains principes. Ou, ils détiennent déjà quelques notions, mais le renforcement de leurs capacités s'impose. Avec l'appui de la coordination nationale du projet LO/FTF, les responsables et membres des syndicats de l'économie informelle ont participé une journée de rétrospection et de réflexion.

C'était le vendredi 12 décembre 2014 ; dans les locaux de la Confédération Nationale des Travailleurs du Togo (CNTT) à Lomé. Plus d'une cinquantaine de membres se

sont penchés sur les actions menées et celles à réaliser dans le futur pour le bien être des membres. Une volonté affichée par les responsables de la coordination nationale de LO/FTF : « Nous sommes réunis encore ce jour pour nous mobiliser autour d'un idéal commun : le mieux être de nos adhérents, la défense des intérêts collectifs. Nous sommes rassemblés pour renouveler notre engagement par le renforcement de nos capacités » ont - ils déclaré.

Ces genres d'activités éveillent le sens de responsabilité et de défense d'intérêts aux responsables des syndicats. Ils en ont besoin pour bien exercer leur rôle.

La rédaction

Du Nouveau à Lomé !!! Le Bar-Maquis « Cité des Rois »

A ouvert ses portes depuis le vendredi 12 décembre 2014. Situé, dans le quartier Totsi, entre la Mosquée de Totsi et la Pressing « La Grace de Dieu », le Bar-Maquis « Cité des Rois » offre diverses prestations : Buvette (Bières, Sucreries, Vins de bonne qualité et autres...), Restauration (toutes sortes de repas). Le Bar - Maquis « Cité des Rois » est ouvert de 10 H et est fermé au petit matin. Bar - Maquis « Cité des Rois », un accueil vous y attend car le client est roi

Contact : 90 02 10 77

Présentations de vœux au président de la République

Passage du corps diplomatique aujourd'hui

L'année 2014 égraine ses derniers jours. Comme le veut la tradition en ces moments, les présentations de vœux au Chef de l'Etat, Faure Gnassingbé ont débuté. Mercredi dernier ce sont les présidents des institutions de la République ainsi que le Premier ministre Arthème Ahoomey – Zunu qui, ont ouvert le bal dans une grande solennité.

Dans leur adresse, ces derniers ont noté les progrès réalisés par le Togo sur le plan institutionnel, économique et financier avant de souhaiter une bonne année 2015 au président de la République et à toute sa famille. En retour,

Faure Gnassingbé a appelé les différentes institutions à travailler dans un esprit de cohésion pour le développement économique et social du pays. Hier la cérémonie s'est poursuivie avec les autres acteurs de la vie socio – politique et reli-

gieuse du pays. Aujourd'hui, elle prend fin avec le passage du corps diplomatique.

Contrairement à l'année dernière où s'étaient les diplomates qui avaient ouvert cette cérémonie sous la conduite de M. Patric Spirilet qui était le pré-

sident de la délégation de l'Union Européenne (UE) au Togo et en même temps vice – doyen du corps diplomatique, cette année ce sont eux qui viennent en dernière position. Au cours de leurs présentations de vœux, il est prévu, comme d'habitude au programme, le discours de leur doyen et la réponse du président de la République. L'année écoulée, les diplomates avaient souhaité la tenue des législatives dans un climat de paix et de transparence ce qui a été le cas avec l'assurance du Chef de l'Etat. Ces élections ont été libres, démocratiques, justes et équitables répondant aux normes internationales. Les diplomates aujourd'hui, dans leur mot toucheront les sujets qui font l'actualité politique au Togo comme, entre autres, la question des réformes politiques et l'organisation, en 2015 de l'élection présidentielle. Les



Pdt Faure Gnassingbé

préoccupations relatives à la coopération et aux sujets brûlants de l'heure sur le plan international seront aussi évoquées.

BAT

Réformes politiques au Togo

Me Yawovi Agboyibo met à nu la duplicité des leaders du CAP 2015

Me Yawovi Agboyibo n'est pas un inconnu de la scène politique togolaise. C'est l'un des premiers acteurs de la lutte pour la démocratisation du Togo. Ancien président du Comité d'Action pour le Renouveau (CAR), il est aujourd'hui président d'honneur de ce parti. Malgré ce statut, il n'hésite pas à se prononcer sur l'actualité politique du pays. Dans une interview accordée à Afreepress, l'ancien président des travaux du dialogue ayant abouti à la signature de l'Accord Politique Global (APG), le 20 août 2006 et ancien premier ministre donne sa lecture des choses en ce qui concerne le débat sur les réformes politiques en cours. Me Agboyibo dans cet entretien a mis à nu le double langage des responsables du Combat pour l'Alternance Politique en 2015 (CAP 2015) qui reconnaissent que juridiquement le président Faure peut briguer un nouveau mandat. Mais aux marches organisées, ces responsables font savoir aux populations que le président Faure n'a plus droit à se présenter. On apprend même aux manifestants à scander « non à un troisième mandat de Faure ». Cette attitude des leaders du CAP 2015 confirme leur hypocrisie et leur volonté à flouer les populations et à entretenir l'illusion pour satisfaire leurs intérêts et ambitions personnels. Lire l'intégralité de l'interview.

Afreepress : Depuis le mois de novembre, le pays est confronté à un bras de fer entre l'opposition et les partisans du pouvoir à propos des réformes institutionnelles et constitutionnelles, notamment au sujet de la limitation du mandat présidentiel et sur le point de savoir, au cas où le nombre de mandats serait limité à deux, si le Président de la République en exercice peut être candidat au prochain scrutin présidentiel. Quelle est votre opinion sur le sujet ?

Yawovi AGBOYIBO : Si j'ai accepté de me prêter à cet entretien, c'est exclusivement en ma qualité de juriste et pour avoir dirigé le dialogue national de 2006 clôturé par l'APG. Le volet concernant les réformes institutionnelles ne peut s'appliquer sans qu'on ait à l'esprit les préoccupations qui ont guidé les discussions. Pour venir à votre question, je constate à l'écoute des points de vue du pouvoir et de l'opposition un consensus sur la nécessité de limiter le mandat présidentiel. Je m'en réjouis. C'est parce que le mandat présidentiel était illimité et couplé avec le mode de scrutin à un tour, que le même bord politique a pu garder le pouvoir pendant près de 50 ans et s'en est servi pour verrouiller toutes les institutions de gouvernance des libertés publiques, des consultations électorales et des richesses nationales.

Les populations ne peuvent pas indéfiniment supporter les travers que le Chef de l'Etat a dénoncés dans ses messages à la Nation du 31 décembre 2012 et du 26 avril 2013 en parlant d'accaparement des richesses nationales par une minorité. Les citoyens finissent par en être surchauffés. Il faut éviter de faire sauter le couvercle. C'est sans doute pour en avoir pris la température que le Chef de l'Etat a fait initier en juin 2014 par le gouvernement, un projet de révision constitutionnelle comportant entre autres, la limitation du mandat présidentiel et le mode de scrutin à deux tours. Le projet a été malheureusement rejeté le 30 juin 2014 par l'Assemblée Nationale parce que les députés UNIR ont estimé qu'il fallait faire reconnaître par l'opposition que les réformes à opérer ne peuvent pas être rétroactives et empêcher le Président en exercice de briguer un nouveau mandat.

Le projet, à l'initiative du CAR et de l'ADDI, a été repris par l'opposition, sous forme de proposition de réformes constitutionnelles. A l'occasion de l'examen de la proposition, la divergence a refait surface.

Quelle est alors, à votre avis, la manière de surmonter ce désaccord ?

La polémique aurait été moindre si on s'était aperçu que la non-rétroactivité ne s'applique qu'à des situations révolues et qu'il fallait procéder à l'application par mandat. Dans cette optique, la non-rétroactivité se conçoit pour



Yawovi Agboyibo

le premier mandat que le Président Faure Gnassingbé a exercé de 2005 à 2010. Elle ne peut en revanche s'appliquer au second mandat que le Président en exercice a débuté en 2010 et qui n'est pas révolu à ce jour. Ce point de vue n'est pas un compromis à concéder par l'opposition mais la réponse qui s'impose au regard du droit à la question posée.

Est-il partagé par vos partenaires de l'opposition ? Des responsables du CAP 2015 ont déclaré sur les médias qu'il n'existe pas d'obstacle juridique à ce que le Président en exercice brigue un nouveau mandat.

S'il en est ainsi, pourquoi fait-on circuler au sein de la population que c'est le refus par l'opposition de concéder ce nouveau mandat qui est la cause du blocage des réformes ?

Il y a effectivement de quoi s'en intriguer. Rien ne justifie la clarification que réclament les députés de l'UNIR à l'opposition. Elle découle de l'application des

principes de référence en la matière. Sa réclamation s'apparente davantage à une manœuvre. En réalité, les esprits sont divisés à UNIR sur l'abandon du mandat présidentiel illimité et du mode de scrutin à un tour. Certains d'entre eux préfèrent que les réformes soient opérées après le scrutin présidentiel de 2015 dans le but de faire couvrir le mandat en cours par la non-rétroactivité et d'offrir par là au Président en exercice la faculté de briguer deux nouveaux mandats de 5 ans au lieu d'un. D'autres vont plus loin : ils trouvent absurde que l'UNIR abandonne de son propre gré un système de mandat et un mode de scrutin grâce auxquels il a gagné dans le passé toutes les élections présidentielles et qui lui garantissent à l'avenir la pérennité du pouvoir.

Mais d'aucuns pensent que le blocage des réformes provient plutôt des rangs de l'opposition où certains, tout en revendiquant publiquement les réformes,

agissent dans l'ombre pour les empêcher de manière à maintenir le mode de scrutin à un tour et justifier la nécessité d'une candidature unique de l'opposition. Qu'en dites-vous ?

Je n'ai pas de commentaire à faire à ce propos. J'ai la conviction ferme que, dans le contexte actuel, la candidature unique est une stratégie erronée pour parvenir à l'alternance. Je ne pense pas, en dépit des apparences, qu'elle soit la façon la plus indiquée de réaliser la dynamique unitaire propice à la réalisation de l'alternance. Je disais plus haut que le mandat présidentiel et le mode de scrutin à un tour constituent les deux piliers du régime en place. La grande illusion à ne pas servir à nos populations est de leur faire croire que l'opposition peut réaliser l'alternance sans faire tomber ces deux piliers, pourvu qu'elles se mobilisent derrière un candidat unique.

Les actions de l'ombre dont vous parlez sont d'autant plus contreproductives que les conditions sont aujourd'hui réunies pour l'adoption de la proposition de réformes comportant entre autres, la limitation du mandat présidentiel et le remplacement du scrutin à un tour par un scrutin à deux tours.

Par cette adoption la victoire sera désormais à portée de main. Il suffira à l'opposition de substituer la dynamique unitaire actuelle bâtie sur l'idée de la candidature unique à une dynamique unitaire construite sur le mode de scrutin à deux tours : tous les candidats potentiels mobilisent chacun son fief au premier tour et se retrouvent derrière celui qui viendra à être qualifié pour le second tour.

Votre mot de fin ?

Merci à Afreepress et à ses lecteurs.

Modernisation de la justice

Le projet « Appui à l'accès au droit et à la justice » en exécution

« La typologie des actes usuels du Parquet et de l'instruction présente un grand intérêt pour l'amélioration du fonctionnement de notre système judiciaire, car, dans la quête de la célérité pour résoudre le problème de la lenteur, nous avons entrepris depuis fin 2013, la mise en œuvre d'un projet d'informatisation des chaînes civiles, commerciales et pénales, pour la gestion des dossiers depuis l'étape de la saisine, c'est-à-dire l'enregistrement de la plainte jusqu'à la phase finale, le rendu du jugement » a déclaré, M. Koffi ESAW, Garde des Sceaux, ministre de la Justice ce 02 décembre 2014, lors de la cérémonie d'ouverture de cet atelier de renforcement de capacités tenu à Lomé. Une rencontre tenue à l'attention des

greffiers du parquet et d'instruction ainsi que les officiers de police judiciaire.

Une activité financée par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD). Depuis 2010, plusieurs avancées ont été enregistrées telles : la revitalisation de l'inspection générale des services juridictionnels et pénitentiaire, aujourd'hui même d'activités de contrôle ordinaire et inopiné ; la création de centre de formation des professions de justice qui garantit la formation initiale, mais surtout la formation continue ; la construction des cours d'appel de Lomé et de Kara qui répond plus ou moins aux normes des standards des juridictions de la sous-région et la revalorisation du traitement salarial des magis-



Koffi Esaw, Garde des Sceaux, ministre de la Justice

trats.

Pendant 72 heures (02 au 04 décembre) la famille judiciaire et les officiers de police ont réfléchi sur les contours d'éviter la lenteur administrative au niveau des affaires judiciaires.

La rédaction

2030

Le Togo Emergent à travers deux sites internet

Le lundi 08 décembre 2014, les locaux de la Blue Zone ont abrité, la cérémonie des deux sites internet qui participeront énormément à l'émergence d'un Togo en 2030. Ces deux sites : www.togo2030.com du groupe Bolloré et www.visiontogo2030.tg du ministère auprès de la Présidence de la République, chargé de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques Publiques. Une cérémonie qui a vu la participation de plusieurs autorités économiques, politiques et administratives et présidée par MM. Kako NUBUKPO, ministre auprès de la Présidence de la République, chargé de la Prospective et de l'Evaluation des Politiques Publiques et Charles GAFAN, Président Directeur Général du groupe Bolloré au Togo.

www.togo2030.com

C'est un site internet qui met en valeur les solutions innovantes du double projet blueline et bluezone. Il retrace l'engagement du groupe Bolloré pour un Togo Emergent à l'horizon 2030. Dans un Togo où l'accès

à des panneaux solaires qui permettent d'alimenter les Bluezones en électricité propre, inépuisables et gratuite, par tous temps, de jour comme de nuit. Eduquer, soutenir l'artisanat et promouvoir l'entrepreneuriat, telle est la mission de cette

musique, étudier, créer et développer une activité professionnelle et à la population de se faire soigner. Le site internet www.togo2030.com suit l'actualité de ce projet.

www.visiontogo2030.tg

« Communiquer, échanger, recueillir des avis, des aspirations pour aboutir à l'élaboration de la Vision Togo 2030, tel est le rôle premier de notre site » a expliqué le ministre Kako NUBOUKPO. Le site permettra au ministère de valoriser les travaux et informations, démultipliant ainsi leur impact à travers le monde entier.

Cette cérémonie de lancement de deux sites a été mar-



Kako Nubukpo



Charles Gafan

qués pour tous à l'électricité demeure un défi, stocker et distribuer de l'électricité constitue une véritable alternative. C'est pourquoi, le Groupe Bolloré développe, à travers sa filiale, Blue Solutions, un système énergétique unique au monde : des batteries de stockage LMP (Liithium Métal Plymère) reliées

Bluezone. Grâce à un dispositif de partenariats avec les instances publiques, associations, universités, groupements de jeunes entrepreneurs, ces espaces innovants et éducatifs offrent des services gratuits en continu, pour permettre à la jeunesse togolaise de se connecter, écouter de la musique de la

quée par une communication intitulée « La place des TIC dans la vision Togo 2030 » animée par M. Abossé AKUE KPAKPO, responsable des TIC au sein de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Isidore AYEKO

Projet « Eau Potable Sogakope - Lomé »

Le Togo et le Ghana ont signé le mémorandum d'entente

C'est par une cérémonie officielle de signature à Lomé que le Togo et le Ghana se sont mis d'accord sur les clauses de la faisabilité du projet transfrontalier « Eau potable

ghanéen ; mobiliser des fonds privés pour réaliser le projet, dont le cout est estimé à 2.195.000 euros sont entre autres préoccupations qui constituent l'axe de dudit pro-



Les deux ministres posant leur signature

Sogakopé -Lomé ». La fin heureuse des discussions entamées depuis 2005 par les deux nations, représentées par la Togolaise des Eaux (TDE) du Togo et la Ghana Water Limited du Ghana ; a été entérinée par la signature dudit mémorandum d'entente. MM Bissoune Nabagou, ministre togolais de l'Equipement Rural et Aladji Dauda Collins, ont paraphé les documents sous les regards d'autres autorités togolaises et ghanéennes. C'était le vendredi 12 décembre 2014.

Contribuer à améliorer de manière durable les conditions sanitaires et sociales des populations ; mobiliser des ressources en eau superficielle pour satisfaire la demande ; approvisionner simultanément en eau potable la ville de Lomé et des communautés voisines du tracé de l'infrastructure de transport d'eau sur le territoire

jet. Un projet qui a reçu l'appui financier de la Banque Africaine de Développement (BAD).

« Eau potable Sogakope -Lomé » va desservir environ 4 millions de consommateurs des deux pays. 160.000 m3 par jour soit plus de 80% de la production du projet sera convoyé vers Lomé. Ce projet pourrait même atteindre les populations de la région des Plateaux « Ceci va couvrir largement la consommation de Lomé, qui aujourd'hui est de 75.000m3/jour. Et avec tout ce que nous avons comme productions au niveau de la TDE et les projets à venir, nous pourrions renvoyer l'eau dans les Plateaux et autres lieux pour satisfaire totalement la demande en eau au Togo » a déclaré M. Bissoune NABAGOU, ministre togolais de l'Equipement Rural.

Isidore AYEKO

Annonce

Le Centre Chinois des Arts martiaux a ouvert ses portes depuis quelques jours.

Des techniciens pétris de talents vous y attendent pour votre maîtrise des arts martiaux.

Le Centre Chinois des arts martiaux, c'est la bonne santé au quotidien.

Sis à quelques mètres de la Station Total, située en face du ministère de la Sécurité et de la Protection Civile.

Développement à la base

Victoire Tomégah-Dogbé fait le bilan de son ministère

Depuis 2008, le ministère du Développement à la base, de l'Artisanat, de l'Emploi des jeunes est l'un des acteurs clés dans la lutte contre la pauvreté et pour l'accès des plus démunis à des activités génératrices de revenus. De multiples actions ont été menées, entre autres, la mise en œuvre de plusieurs programmes destinés à favoriser l'emploi des jeunes et leur insertion dans la vie professionnelle, à l'instar du volontariat avec le PROVONAT et le Fonds National pour la Finance Inclusive (FNFI) avec son premier produit dénommé Accès des Pauvres aux Services Financiers (APSEF) qui a, pour le compte de cette année, 303.994 bénéficiaires. Aussi, on peut noter la modernisation des quartiers sensibles de Lomé et la construction d'équipements communautaires qui est un moyen de mobiliser les jeunes et de créer un environnement solidaire. Tout ceci grâce aux partenaires techniques et financiers qui ont octroyé en 4 ans près de 39 milliards de Fcfa en soutien à l'Etat qui n'a pas lésiné sur les moyens.

La ministre Victoire Tomégah-Dogbé a fait mardi dernier une revue annuelle de son département ; histoire de faire le bilan des activités du ministère.

Voici un bilan des actions menées et des résultats obtenus de 2008 à 2014

* En matière d'accroissement des revenus des populations à la base

- Le Fonds National de la Finance Inclusive est lancé et le produit "Accès des Pauvres aux Services Financiers" (APSEF) est opérationnel avec 303 994 personnes ayant obtenu du microcrédit. Le montant total mobilisé est évalué à près de 10 milliards de FCFA.

- 17.000 groupements sont appuyés dont 8.000 formés et équipés en matériel de travail et

- 117.000 personnes réparties dans 8500 groupements ont bénéficié de subventions sur le PDC/PDC plus et des microcrédits du mécanisme PSAEG/PRT d'un montant total de 10,5 milliards de francs CFA pour développer des activités génératrices de revenus.

- 35 fédérations de 5000 groupements composés de 85000 membres sont accompagnées dans leur organisation ;

- 14.000 producteurs agricoles ont bénéficié de 5.000 tonnes d'engrais, 350 tonnes de semences améliorées et 14 tonnes de semences de base pour améliorer leurs produc-

tions. Ces appuis ont favorisé l'exploitation de 14.000 hectares et une production de 29.000 tonnes de céréales (maïs, riz, sorgho).



Victoire Tomégah-Dogbé

- 127 plateformes multifonctionnelles sont installées dans le cadre du programme national plateformes multifonctionnelles et du Programme d'Appui au Développement à la Base ;

* En matière de renforcement des capacités des communautés à la base et d'accès aux infrastructures socio-collectives de base

- Plus de 1.800 infrastructures sociocommunautaires et économiques sont réalisées avec la participation des communautés.

- 2.100 Comités de Développement à la Base (CDB) sont accompagnés et restructurés ;

- 72 quartiers des communes de Lomé, Kara et Dapaong sont accompagnés dans leur autopromotion à travers le PDC-ZU ;

- 2.500 ha de terres dégradées sont reboisées à travers le pays

- 91 500 élèves ont bénéficié des repas scolaires dans 400 écoles à travers le PDC et le PCCM ;

- 2.200 écoliers ont bénéficié des kits scolaires à travers le PCCM/ BIT ;

- 12.464 foyers ont bénéficié du projet de transferts

monétaires.

Résultats clés obtenus dans le secteur de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes sur cinq ans

* En matière de renforcement de l'employabilité et l'auto employabilité des jeunes

- Adoption d'un plan stratégique national pour l'emploi des jeunes ;

- mise en place de la coalition nationale pour l'emploi des jeunes ;

- 5.600 volontaires nationaux ont été mobilisés et déployés sur toute l'étendue du territoire national, parmi lesquels 1.500 ont trouvés un emploi durable ;

- Plus de 20.000 artisans formés dont 10.250 équipés ;

- 1.800 microprojets de jeunes financés. Le montant de ces financements est de l'ordre de 1,3 milliard F CFA ;

- 37.000 emplois temporaires sont créés à travers le PDC et le PDC-L ;

- 3.000 artisans ont participé aux différentes foires nationales et internationales.

* En matière de promotion de l'excellence et de la citoyenneté chez les jeunes

- 800 jeunes ont participé au forum national de la jeunesse (qui a été d'ailleurs institutionnalisé) et ont été sensibilisés sur la citoyenneté ;

- 31.000 jeunes ont participé aux vacances citoyennes et formés sur la citoyenneté dont environ 300 ont bénéficié de stages d'excellence en 2014.

Au total, plus de 38,74 milliards FCFA ont été mobilisés de 2010 à 2014 auprès des partenaires techniques et financiers tels que la Banque mondiale (21,06 milliards), la BAD (801, 717 millions), BOAD (13,88 milliards), SNU (2 milliards), et du secteur privé (1 milliard).

La Rédaction

Préparatifs pour la présidentielle 2015

La CENI rencontre ce jour les partis politiques et les médias

Institution chargée d'organiser et de superviser l'élection présidentielle 2015, la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) s'active pour remplir efficacement sa mission. Après avoir annoncé le report de la révision des listes électorales pour des raisons des compositions des membres des Commissions Electorales Locales Indépendantes (CELI) et du manque des moyens fi-

nanciers, elle poursuit ses activités. Aujourd'hui, elle rencontre les partis politiques à 9h et les médias à 10h 30. L'objectif est de présenter à ces acteurs importants pour le processus les tâches réalisées jusqu'à présent pour que chacun soit au même niveau d'information ; ce qui éviterait des supputations qui sont de nature à jeter du discrédit sur les efforts qui sont en train d'être faits.



Tafa Tabiou, Pdt de la CENI

Il faut dire que les centres où doivent se dérouler les ré-

visions des listes électorales ont été publiés et que, sur le plan de la sécurité de cette élection, les formateurs des agents de la Force de Sécurisation de l'Election Présidentielle (FOSEP) qui a, à sa tête le Commissaire Koudouwovo, ont été formés avec la participation de la CENI, du ministère de la sécurité et des partenaires.

Donko Sourou

Le Togo sous Faure Gnassingbé

La réconciliation en marche

La politique de réconciliation des filles et fils du Togo est une des préoccupations de choix du président Faure Gnassingbé qui est conscient de la division des togolais engendrée par des questions politiques et ethniques depuis les années post indépendance. Pour unifier les togolais, il n'a pas hésité à mettre en place en 2009 une Commission Vérité Justice et Réconciliation (CVJR). Cette structure a été dirigée par Mgr Nicodème Barrigah – Bénissan, évêque du diocèse d'Atakpamé.

La CVJR a eu pour mission d'établir un rapport circonstancié sur la nature, l'étendue et les causes des actes de violence à caractère politique commis par le passé au Togo et de reconstituer le contexte dans lequel ces violences se sont produites ; d'identifier à la suite d'enquêtes et d'investigations, les acteurs, les institutions, les organisations et autres responsables de ces violences des droits de l'homme ; de proposer au gouvernement des mesures à prendre pour les réparations ainsi que les diverses formes de réparation des préjudices subis par les victimes et de faire au gouvernement des recommandations portant sur le sort à réserver aux acteurs des violations des droits de l'homme les plus graves, les mesures à prendre pour éviter la répétition de ces actes de violence ainsi que les initiatives pour la lutte contre l'impunité et renforcer la réconciliation nationale.

Le président Faure Gnassingbé a, ainsi, démontré sa volonté politique pour une véritable réconciliation des togolais en ne ménageant aucun effort pour susciter l'adhésion des populations à cette démarche alors que des acteurs politiques de l'opposition n'accordaient aucun crédit à cette institution et même tentaient de cultiver le pessimisme pour la non réussite du travail de la CVJR. Très attaché à la réconciliation des togolais, Faure Gnassingbé a poussé loin son audace en supprimant la célébration de certaines fêtes à polémique. Ainsi, le 13 janvier qui était célébré avec faste n'a plus droit de cité ; le 23 septembre ne connaît plus la même ferveur. Le 27 avril, jour de la fête de l'indépendance a été réhabilité et est désormais célébré avec faste et ferveur. Le plus grand centre hospitalier du Togo porte le nom du père de l'indépendance et premier président du pays, Sylvanus Olympio. Son fils, Gilchrist Olympio et opposant farouche au régime de l'ancien président feu Gnassingbé Eyadéma, a senti la nécessité des togolais de se réconcilier c'est pourquoi il n'a pas hésité à entrer en accord avec le régime en place depuis le 26 mai 2010.

Les recommandations de la CVJR retiennent l'attention des autorités qui, au fur et à mesure, essaient de les mettre en application sans verser dans la précipitation sous la vigilance du président Faure. Sa politique d'ouverture, de dialogue et de recherche du consensus sans des velléités d'exclusion ne vise que la réconciliation. Ses actions démontrent que cette réconciliation est en marche.

BAT

Promotion de l'image des médias togolais

La presse ouvre ses portes au public

Le vent de la démocratisation qui a soufflé sur des pays africains dans les années 90, a permis au Togo la libéralisation de l'espace politique. Après un balbutiement, on a connu un foisonnement des médias écrits et audiovisuels. Au-delà de l'appréciation que se font les populations des médias, il est évident qu'elles ignorent le travail qui se fait en arrière plan malgré les innombrables difficultés. Pour permettre au public d'avoir une idée de ce qui se fait pour aboutir au produit fini, le Conseil National des Patrons de Presse (CONAPP) présidé par M. Jean Paul Agbo organise depuis le 16 décembre dernier des Journées Portes Ouvertes (JPO) de la presse au centre Agora Senghor et à maison de la presse. Ces Journées Portes Ouvertes prennent fin demain par « La Nuit de la Presse », une soirée de gala précédée, dans la matinée, d'un match de football qui oppose une équipe mixte des officiers des Forces

Armées Togolaises (FAT) à médias FC.

En général cet événement annuel vise la promotion de l'image de marque de la presse, de faire découvrir son savoir-faire et le travail journalistique dans toute sa composante et sa diversité. Aussi, de façon spécifique, ces journées portes ouvertes ont permis de valoriser le travail des journalistes, de motiver et impliquer les journalistes et professionnels de la communication dans un projet collectif et inclusif, de promouvoir les publications et les programmes télé et radio, d'attirer de nouvelles vocations en faisant découvrir les métiers de la communication, de trouver de nouvelles opportunités et de nouer des partenariats. Outre l'exposition de la presse d'avant-indépendance jusqu'à nos jours et des matériels de réalisation et de production audiovisuels, l'animation de programmes phares de radio et télévisions, projection de films

documentaires, jeux-concours, il y a eu des ateliers et conférences-débats animés par des panélistes sur les thèmes comme, les principes directeurs d'une conférence de rédaction, la grande histoire de la presse togolaise, les règles et nécessité de la confraternité, dépénalisation : la panacée ? Bilan et perspectives, Droits de l'Homme et concorde nationale : quel rôle pour le journaliste, la presse, un sacerdoce ? La presse, une entreprise comme une autre ? Presse et genre : une actualité ? Les réseaux sociaux et la presse post-internet, journalisme et communicant : même métier ? Les grandes mutations des années 2000 : de l'analogie au numérique, les médias sont-ils au rendez-vous ? Relations journaliste et forces de sécurité sur le terrain. Ce rendez-vous qui est l'une des actions du plan stratégique 2014-2015 du CONAPP a permis une véritable interaction presse et public.

Jean-Claude

Civisme fiscal

L'OTR sur le campus de Lomé

A la faveur de l'Assemblée générale constitutive du club des amis du fisc, l'Office Togolais des Recettes (OTR) qui est un établissement public doté d'une autonomie de gestion administrative et financière était le 11 décembre dernier sur la campus universitaire de Lomé pour entretenir les étudiants sur le civisme fiscal. Le club porté sur les fonts baptismaux s'inscrit dans la stratégie d'éducation du contribuable au consentement à l'impôt.

L'OTR vise ainsi à préparer les étudiants, relève de demain, à intégrer le consentement dans leur quotidien, et du coup les transformer en vecteur du message du civisme fiscal. Pour la circonstance, ont fait le déplacement de l'auditorium, M. TCHODIE Kokou, commissaire des services généraux et M. ADOYI Essawavana, commissaire des impôts et la Directrice de la communication et des ser-

vices aux usagers, Mme MAGBENGA Komnaka pour entretenir les étudiants sur la fiscalité. Deux communications ont meublé cette rencontre à savoir : qu'est-ce que l'OTR, et : l'étudiant comme partenaire de l'OTR, au service du civisme fiscal.

Selon les responsables de l'OTR, les membres du club doivent mener des activités s'inscrivant dans la droite ligne de la sensibilisation de la po-

pulation nationale à prendre l'habitude de payer naturellement et spontanément l'impôt. La coordination des activités de ce club a été confiée à un bureau provisoire de cinq membres dirigé par M. DJOSSOU Kodjo, délégué général de l'Université de Lomé. Les débats qui ont eu lieu ont témoigné de l'engouement qu'a suscité la création d'un tel club sur la campus universitaire de Lomé.

Les membres du club bénéficieront de formations régulières sur la fiscalité. Dans les prochains jours, cette initiative verra le jour, selon les responsables de l'OTR, à l'Université de Kara et dans les grandes écoles du Togo.

Jean Claude H.

Revendications salariales

La STT met à l'épreuve le gouvernement

La Synergie des Travailleurs du Togo (STT), après 48h de grève la semaine dernière, était en Assemblée générale le lundi dernier au Centre communautaire de Tokoin. Au cours de cette Assemblée, les responsables ont fait à la base le point sur l'observation de la grève dans diverses localités du pays. Globalement, selon la coordination de la STT, cette grève a été respectée avec des variantes dans certaines villes compte tenu du fait que tous les points focaux de la synergie n'ont pas reçu, à temps, le mot d'ordre écrit. Aussi, la coordination a rendu compte à la base des discussions qui ont eu lieu avec le Premier ministre le

même jour. Les responsables de la STT ont relevé qu'avec cette rencontre, il a été noté que les informations que détenait M. Ahoomey-Zunu des ministres qui ont auparavant discuté avec la coordination sont contradictoires avec les revendications des travailleurs. Ainsi, le Premier ministre a demandé à la synergie de lui accorder une semaine de temps que de nouvelles assises soient organisées avec des techniciens des finances pour étudier les revendications et voir si elles peuvent être satisfaites. La base n'a pas été, au prime abord, d'accord avec la position de M. Ahoomey-Zunu mais après les explications de la coordination par la



P.M. Ahoomey-Zunu

voix du Dr Atchi Walla, elle a décidé de mettre à l'épreuve le gouvernement pour voir s'il tiendra parole. Une nouvelle Assemblée générale est prévue lundi à 15h au même lieu pour évaluer la situation.

La Rédaction

Eau et assainissement

Le processus de réforme passe à une vitesse supérieure

Le gouvernement togolais a entrepris depuis 1996 une réforme dans le secteur eau et assainissement. En 2008, une commission a été créée pour réaliser ce travail et a abouti en 2011 à la mise en place de deux sociétés : la SP-EAU et la TdE. Un cadre juridique général a été adopté. Le 20 novembre dernier, est intervenue, à la salle de réunion du ministère de l'équipement rural, une cérémonie de signature de deux contrats qui constituent un coup d'accélérateur au processus de réforme.

Il s'agit du contrat de concession par l'Etat de la gestion des services d'eau potable et d'assainissement en milieu urbain et semi-urbain à la Société de Patrimoine (SP-EAU) pour ce qui est relatif aux investissements, au renforcement des infrastructures et au remboursement de la dette dudit secteur et du contrat d'affermage confiant à la TdE l'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées domestiques en milieu urbain et semi-urbain. Les documents ont été signés, d'une part, entre le ministre Bissoune Nabagou en charge de l'équipement rural et son collègue de l'économie et des finances, Adji Otèth Ayassor et d'autre part, entre le directeur général de la TdE, M. Antoine Gbégbéni et M. Samba Koubonou, représentant de la SP-EAU. Ainsi, la SP-EAU a pour rôle la planification, la réalisation d'études, la ma-

trise d'ouvrage, la recherche et la mise en place des financements pour l'exécution des investissements, l'extension, le renforcement et le renouvellement des infrastructures et le remboursement du service de la dette du secteur de l'eau potable en milieu urbain et semi-urbain ceci pour une durée de 30 ans. C'est une société d'Etat, anonyme dotée d'une autonomie de gestion selon les règles de l'OHADA et placée sous tutelle du ministère de l'Équipement rural.

La SP-EAU et la TdE sont liées par un contrat d'affermage. La Togolaise des Eaux (TdE) est chargée d'exploitation du service public de l'eau potable et du service public de l'assainissement collectif des eaux usées en milieu urbain et semi-urbain pour une durée de dix ans. « La signature des contrats de concession et d'affermage marque l'aboutissement de cette réforme juridique en matière d'eau et d'assainissement », a affirmé le ministre Nabagou avant d'ajouter que « Le défi principal est de mobiliser des financements pour le développement de ce sous-secteur, lorsqu'on sait que l'accès aux infrastructures d'eau potable est de 44% sur l'ensemble du territoire et de 10% pour l'assainissement ». La nouvelle direction de la TdE consciente des réalités de la société s'attèle à remplir sa mission pour le bien des populations.

Karine BA

Faits de société

Quand une affaire de dot vire à une tentative d'escroquerie

Nul n'ignore que le paiement de la dot est un passage obligé pour tout homme qui veut avoir la main d'une fille. Si c'est vrai que la composition de la dot diffère d'une communauté à une autre, c'est aussi vrai que des familles, de nos jours, versent dans l'exagération obligeant les hommes à considérer la dot comme un véritable fardeau surtout quand ils n'ont pas les moyens financiers suffisants.

Une situation incroyable se passe à Agbalépédo à Lomé. En effet, pour accorder la main de sa sœur, à un jeune homme, le frère qui se dit être mandaté par la famille (puisque le père n'étant plus), exige en dehors de la composition habituelle de la dot (pagnes, chaussures, collier, boucle d'oreilles, bracelets, gommettes, bague, foulards, slips, robes, valise, sacs et une somme d'argent), deux bœufs, deux moutons et deux pintades. Ce qui constitue un blocage pour la famille du jeune homme qui est prête pour payer cette dot sauf les bœufs, moutons et pintades. Mais pour le fameux mandaté pas question de prendre la dot si c'est ainsi. Il suggère à la future belle famille de prendre un engagement écrit stipulant qu'elle apporterait les bœufs, moutons et pintades lorsqu'elle aura les moyens financiers. Cette suggestion n'a pas reçu l'accord de la future belle famille. Les cho-

ses sont, jusqu'aujourd'hui bloquées malgré les interventions de certains membres de la famille de la fille qui demandent au frère de revoir sa position.

Aussi, il faut dire que la fille qui attend un enfant vit aux bons soins de la mère du jeune homme ; ce dernier donnant ce qu'il faut malgré qu'il ne soit pas à Lomé. Interrogées beaucoup de personnes ne comprennent pas la présence dans la composition de la dot des bœufs, moutons et pintades mais pensent plutôt que c'est une tentative d'escroquerie. D'autres estiment que c'est peut-être une manière voilée de refuser l'union de sa sœur avec le jeune homme. Cette affaire relance la problématique de ces familles qui ne trouvent aucune gêne à exiger des dots qui coûtent des fortunes pour les hommes qui veulent amorcer une vie de couple.

Karine Ba

Promotion de l'entrepreneuriat et de la formation des jeunes

Le FAIEJ, un outil d'épanouissement de la jeunesse togolaise

Le centre de jeunes d'Avedji, une banlieue de la ville de Lomé était en ébullition ce mercredi 10 décembre 2014. Et pour cause ! Le Fonds d'Appui aux Initiatives et Entreprises des Jeunes (FAIEJ) a permis encore à plusieurs de commencer à se prendre en charge.

C'était une cérémonie de remise de chèques de financement aux jeunes bénéficiaires du Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes, aux bénéficiaires du FAIEJ et remise de kits d'équipements aux artisans en formation dans les centres de jeunes. Un évènement qui a vu la participation effective de la ministre du développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des jeunes, Mme Victoire TOMEGA – DOGBE.

Ils étaient 19 jeunes porteurs de projets d'entreprise, à bénéficier du financement du PPEJ (Programme de Promotion de l'Entrepreneuriat des Jeunes) parmi lesquels 12 jeunes déjà en

activité ont reçu des financements incitatifs en guise d'encouragement, et les 7 autres, des chèques de subvention de CONFEJES pour le démarrage de leurs activités. Aussi, la directrice générale du FAIEJ, a remis un chèque symbolique d'un montant de cinquante millions neuf mille quatre-vingt sept (50.900 087) F CFA au représentant de l'Association Professionnelle des Institutions de Microfinance (APIM). Ce fonds est destiné à une cinquantaine de jeunes sous forme de crédit jeune entrepreneur pour le démarrage de leurs projets, et 22 jeunes déjà en activité comme financements additionnels pour renforcer leurs entreprises.

La ministre a également procédé à la remise de kits d'installation à 36 artisans formés dans les centres de jeunes CRASE (Centres Ruraux d'Activités Socioéducatives) et CIP (Centres d'Initiation Professionnelle) à Avedji, Vogan, Adeticopé, Kpélé Govié, Kouma

Dunyo et Tabligbo, et qui ont obtenu avec succès leurs Certificats de Fin d'Apprentissage (CFA). Ces équipements d'une valeur de 20 millions de F CFA, vont permettre auxdits jeunes,

pour la plupart spécialisés en couture, en soudure, en menuiserie, en coiffure et en maçonnerie de démarrer effectivement leurs activités.

L'ambiance lors de cette cé-

réunion de récompense et de gaieté a été entretenue par divers groupes folkloriques.

Isidore AYEKO

ARCHIBAT –Togo /Edition 2

Le lancement officiel, c'est cet après-midi

Le seul évènement au Togo qui rassemble tous les principaux acteurs des Bâtiments et Travaux Publics, ARCHIBAT-Togo, tient sa deuxième édition en juin prochain. Afin d'annoncer la rencontre aux acteurs par un caractère solennel, les responsables du comité d'organisation ont décidé de procéder ce vendredi 19 décembre 2014 au lancement officiel de ce salon.

Un lancement officiel qui se tient dans la grande salle de conférence de l'Institut Technique FORMATEC, qui n'est autre

que le sponsor officiel d'ARCHIBAT –Togo. Un évènement réalisé grâce à FORMATEC et avec l'appui technique du ministère des Travaux Publics et des Transports et celui de l'Urbanisme et de l'Habitat et d'autres partenaires.

La cérémonie de lancement prévue ce jour verra la participation de plusieurs acteurs principaux en matière de Bâtiments et Travaux Publics ; les structures et écoles de BTP, les architectes, les urbanistes, les entreprises de vente des

matériaux de construction, les entreprises de réalisation de forages, les entreprises exerçant dans les domaines de la menuiserie, soudure et aluminium.

La première édition d'ARCHIBAT -Togo a eu lieu sur l'esplanade du Palais des Congrès à Lomé, du 08 au 10 mai 2014 avec la présence entre autres de FORMATEC, d'AGETUR, de CECO BPT, de CENTRO, de COLORADO, de l'IPBTP...

Jean Claude HACHE

Portrait

Thierry Henry, sang bleu mais roi loin de France

Thierry Henry, désormais traité du foot et toujours incompris en son pays: Arsenal lui a érigé une statue alors que la France, qui aurait dû le sacrer roi pour son record de 51 buts marqués en Bleu, lui a bien chichement accordé sa reconnaissance.

Combien de joueurs ont eu une statue de leur vivant ? "Titi", lui, a inauguré la sienne en décembre 2011, juste devant l'Emirates Stadium, antre des Gunners, ce club qui lui a permis de devenir un des plus grands joueurs de la planète, au

sein des "Invincibles" d'Arsenal sous la direction de celui qu'il appelle toujours le "Boss", Arsène Wenger.

Cette oeuvre massive en bronze le montre à genoux, en fin de glissade rageuse, poings serrés, après avoir marqué. Des buts ? Le tatoué barbu a dépassé la barre des 400 dans sa carrière, 411 pour être précis, dont 228 avec Arsenal. Mais des démonstrations de joie, il en a trop peu livrées aux yeux d'un exigeant public français. Les gradins d'Arsenal, eux, ont toujours scandé son nom, même

quand leur longiligne (1,88 m) attaquant restait de marbre en faisant trembler les filets.

"Je ne montre pas souvent mes émotions, la presse me l'a souvent reproché, mais la voilà mon émotion, je la montre pour le club que j'aime": c'est avec ces mots, écharpe rouge et blanche du club autour du cou, que le natif des Ulis (Essonne) a remercié Arsenal il y a trois ans pour cette statue, écrasant quelques larmes.

Voilà résumé le paradoxe Henry qui, après une dernière pige en championnat nord-amé-

ricain (MLS) à New-York, a mis fin à 37 ans à une carrière immense, mais que la France a trop souvent remise en questions.

Des titres de champion ? L'Antillais, fils d'un



Thierry Henry

Guadeloupéen et d'une Martiniquaise, en a gagné à Monaco (club de ses débuts professionnels en 1994), à Arsenal, où il a été déifié (1999-2007) ou encore à Barcelone. La Ligue des champions ? Il l'a remportée avec le Barça de Pep Guardiola. L'équipe de France ? Il a battu le record de buts d'un certain Michel Platini (51 en 123 sélections, contre 41 en 72 capes pour "Platoche"), a été sacré champion du monde en 1998 (il ne reste plus que deux joueurs de cette épopée en activité, David Trezeguet et Robert Pirès) et d'Europe en 2000.

Mais c'est comme s'il avait toujours manqué quelque chose aux yeux de ses détracteurs: en vrac, sa relation a été trop timide avec Zinédine Zidane (une seule passe décisive de "Zizou" pour "Titi" en Bleu), il n'a pas remporté le Ballon d'Or (2ème en 2003; 3ème en 2006) et la fin de l'histoire en équipe de France a

épousé la trajectoire du crash des Français en Afrique du Sud.

Son épisode footballistique le plus douloureux aura évidemment été cette passe de la main qui a permis à William Gallas de marquer et aux Bleus de se qualifier pour ce maudit mondial sud-africain, un soir de novembre 2009 en barrage contre l'Eire.

Au delà de la polémique planétaire née de ce geste, il gardera toujours en lui la brûlure de n'avoir pas été assez soutenu dans son pays. "Lorsqu'on compare la tempête qu'il a endurée et le quasi pardon dont le coup de tête de Zidane a fait l'objet, on a un peu de mal à comprendre", écrit son sélectionneur de l'époque Raymond Domenech, dans son "Dico passionné du foot".

Ce qui restera, c'est surtout l'image d'un joueur d'une élégance folle et de sa "spéciale" qui a écoeuré tant de gardiens: déboulé sur le flanc gauche, percée dans l'axe et enroulé divin du droit dans le côté opposé. Du grand art. "C'est l'un des meilleurs buteurs au monde. Il est si lucide face au but", admirait le "Kaiser" Franz Beckenbauer. "La meilleure chose à faire avec Thierry Henry, c'est de le regarder jouer, pas d'en parler", a souvent dit Wenger.

Henry est un passionné de sport, du tennis --il idolâtrait Stefan Edberg-- à la NBA dont il s'est régalé à New-York. Mais c'est avant tout une bible du foot et il va maintenant livrer sa bonne parole, sur les écrans de télévision, pour la chaîne de télévision Sky Sports. En Angleterre, à Londres, tout un symbole.

Source : AFP/Le Matin

Ligue des champions : saison 2014 - 2015

Calendrier complet des huitièmes de finale

17/02/15 20h45	PSG Vs	Chelsea
17/02/15 20h45	Shakhtar Donetsk Vs	Bayern Munich
18/02/15 20h45	Schalke 04 Vs	Real Madrid
18/02/15 20h45	FC Bâle Vs	FC Porto
24/02/15 20h45	Manchester City Vs	Barcelone
24/02/15 20h45	Juventus Turin Vs	Borussia Dortmund
25/02/15 20h45	Leverkusen Vs	Atletico Madrid
25/02/15 20h45	Arsenal Vs	Monaco
10/03/15 20h45	Real Madrid Vs	Schalke 04
10/03/15 20h45	FC Porto Vs	FC Bâle
11/03/15 20h45	Chelsea Vs	PSG
11/03/15 20h45	Bayern Munich Vs	Shakhtar Donetsk
17/03/15 20h45	Atletico Madrid Vs	Leverkusen
17/03/15 20h45	Monaco Vs	Arsenal
18/03/15 20h45	Barcelone Vs	Manchester City
18/03/15 20h45	Borussia Dortmund Vs	Juventus Turin

CHANCELLERIE DE L'HUMOUR 2015

MOOV no limit SPONSOR OFFICIEL

**ENTREE : 3000F (CFA)
RESERVATION : 5000F (CFA)**

Payez par **MOOV 155#**

* 155 * 2 * 97 96 67 66 * MONTANT * CODE DE SÉCURITÉ #
et imprimez sur www.e-orga.com

**AU PALAIS DES CONGRES DE LOME
11ER JANVIER 2015
16 HEURES**

INFO LINE: 97 96 07 07

L'Humanité

Récépissé
N° 0341/20/03/08/HAAC

Siège: Non loin
d'AGRIMAT- Totsi

Tél: 22 43 81 30
90-28-74-03

Directeur de Publication
BATAWILA Bawayina
Cel: 90-97-35-86
99-67-52-93

BP:80843 Lomé-Togo

Maison de la Presse: Case
N° 58
E-mail:
redoir@yahoo.fr

Rédaction:
Karine BA
Isidore A.
Jean-Claude H.

Service Commercial
Koffi Fandongbo A.
Cel: 90-28-74-03
98-58-86-84

Imprimerie
La Colombe

Tél: 90 04 13 66
Tirage: 2000 Exemplaires

CONAPP
Conseil National des Patrons de Presse

Le Conseil National des Patrons de Presse
présente :

du **16 Décembre**
au **20 Décembre 2014**
au
Centre Agora Senghor

**LES PREMIÈRES
JOURNÉES PORTES
OUVERTES DE LA
PRESSE TOGOLAISE**

CONAPP, la passion d'une profession